

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Band: - (2015)
Heft: 315-316

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par Henriette Germain – illustré par Liniger

UN AVOCAT POUR LES REQUÉRANTS



Référendum : La révision de la loi sur l'asile, adoptée récemment par le Parlement (voir paragraphe Parlement), est attaquée par un référendum. Selon l'UDC, l'introduction d'un avocat gratuit pour soutenir les requérants constitue un appel d'air pour les migrants. Le parti dénonce aussi le diktat imposé aux communes qui n'auront pas leur mot à dire au sujet de la construction de nouveaux centres d'asile. L'UDC doit réunir 50 000 parafhes avant le 14 janvier dernier délai.

Parlement

■ Par 97 voix contre 87, le Conseil national s'est rallié à l'avis du Conseil des États et a autorisé l'affectation des civilistes dans les écoles, notamment pour des tâches de surveillance et d'aide aux devoirs. Les cantons et les communes resteront libres d'y recourir ou non.

■ La Suisse sera dotée d'un parc national d'innovation. Par 93 voix contre 88 et 2 abstentions, le Conseil national, éliminant les dernières divergences, a mis le projet sous toit. Le parc, normalement opérationnel dès l'année prochaine, comprendra deux centres principaux situés à proximité

des Écoles polytechniques fédérales de Zurich et Lausanne et trois sites secondaires implantés à Bienne (BE), dans le nord-ouest du pays (BS, BL, JU) et en Argovie.

■ À la suite du scandale qui secoue la FIFA, le Parlement a décidé de durcir le code pénal : les cas graves de corruption privée dans les organisations sportives ou les entreprises seront poursuivis d'office, les infractions légères ne le seront que sur plainte. La peine maximale encourue est portée à trois ans de prison. La ministre de la Justice, Simonetta Sommaruga a vainement tenté d'instaurer des poursuites systématiques, comme c'est le cas pour les agents publics. Qui décidera ce qui est un cas grave ? a-t-elle demandé...

■ Le Conseil national se rallie à la position du Conseil des États : par 94 voix contre 87 et 4 abstentions, il a décidé de relever le soutien au secteur touristique à 230 millions de francs pour les années 2016 à 2019. Compte tenu des difficultés engendrées par la force du franc, le Parlement a décidé d'être plus généreux que le gouvernement : le Conseil fédéral proposait une enveloppe de 220,5 millions de francs.

■ Après le National, le Conseil des États a accepté la réforme de l'asile. L'objectif de cette révision est d'examiner 60 % des demandes d'asile en 140 jours et non en 700 jours comme c'est le cas aujourd'hui. Les capacités d'hébergement dans les centres fédéraux seront renforcées.

■ Il n'est pas question que les magasins ouvrent en semaine jusqu'à 20 h dans toute la Suisse. Par 19 voix contre 18 et une abstention, le Conseil des États a rejeté un projet d'harmonisation nationale des horaires d'ouverture des magasins. Le National va à son tour examiner ce projet.

■ Fin novembre, une douzaine de professeurs issus des universités suisses vont dispenser pendant trois jours un cours intensif d'économie, de politique suisse et internationale destiné aux nouveaux parlementaires fédéraux. Environ 20 % des parlementaires ne se représentaient pas lors des élections du mois d'octobre.

Élections fédérales

■ L'UDC est le grand vainqueur des élections fédérales 2015. Le parti a obtenu 29,4 % des voix (+ 2,8 % par rapport à 2011). Le PS, avec 18,8 % des voix (+ 0,1 %) reste le 2^e parti de Suisse, talonné par le PLR (16,4 %, + 1,3 %). Suivent le PDC (11,6 %, - 0,7 %), les Verts (7,1 %, - 1,3 %), les Verts libéraux (4,6 %, - 0,8 %), le PBD (4,1 %, - 1,3 %) et le PEV (1,9 %, - 0,1 %). La Lega, la Gauche, le MCG, l'UDF, le PCS et les candidats sans étiquette se partagent le reste des voix. Voici la répartition des sièges au Conseil national : UDC (65), PS (43), PLR (33), PDC (28), Verts (11), Verts libéraux (7), PBD (7), PEV (2), Lega (2), MCG (1) et La Gauche (1). Notons que Tim Guldemann, ancien ambassadeur suisse en Allemagne qui réside toujours à Berlin, est le premier candidat suisse de l'étranger

élu conseiller national (sur une liste PS à Zurich) avec plus de 100 000 voix. En comparaison, les candidats genevois de France ont récolté aux alentours de 500 voix. Vous trouverez dans notre prochain numéro les noms des élus, canton par canton.

Référendums

■ Les adversaires de la Loi sur le renseignement (LRens), nouvellement adoptée par le Parlement, ont annoncé le lancement d'un référendum. Ils estiment que la loi, « inutile et dangereuse », offre un blanc-seing « pour espionnage complet de tous par le Service de renseignements de la Confédération (SRC) ». Afin de mieux lutter contre le terrorisme, la nouvelle loi offre davantage de moyens au SRC : surveillance des communications (courrier, téléphone, courriels), observation de lieux privés, perquisition des systèmes informatiques... En contrepartie, les activités du SRC devraient être mieux contrôlées.

Tribunal fédéral

■ Le Tribunal administratif fédéral a confirmé le refus d'entrer en matière sur une demande française d'assistance administrative fondée sur une liste de données volées en 2010 par un ex-employé d'UBS France. Le TAF a donné raison à un contribuable français soupçonné de fraude fiscale, contribuable qui figurait sur la liste volée. Cette décision du TAF peut faire l'objet d'un ultime recours auprès du Tribunal fédéral.

Initiatives

■ L'association suisse des locataires (ASLOCA) a lancé la récolte des signatures pour son initiative « Davantage de logements abordables », avec le soutien de l'Union syndicale suisse, du PS, des Verts et de la Jeunesse socialiste. Les initiants souhaitent encourager « la construction d'habitations à loyer modéré, pour les soustraire à la spéculation et à la pression du profit ». Le texte prévoit notamment que 10 % des logements nouvellement construits soient déclarés d'utilité publique.

■ Pas de limitation sur les instruments financiers liés aux matières premières agricoles ou denrées alimentaires pour les sociétés présentes en Suisse. C'est l'avis du Conseil national qui, par 119 voix contre 51, recommande le non à l'initiative des Jeunes socialistes « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires ».

Conseil fédéral



■ Le Conseil fédéral a lancé une consultation sur la révision de la loi sur les Écoles polytechniques fédérales. Constatant « une augmentation marquée du nombre d'étudiants étrangers parmi les nouveaux inscrits », le gouvernement entend donner aux écoles la possibilité de favoriser la formation des étudiants suisses. Est prévu notamment le triplement du montant des droits d'inscription pour les étrangers.

■ Le PDC a désigné Walter Thurnherr, 52 ans, pour être candidat à l'élection du 9 décembre au poste de chancelier de la Confédération. L'actuel secrétaire général du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) devra obtenir l'aval du groupe parlementaire PDC le 20 novembre. L'actuelle chancelière de la Confédération, Corina Casanova, 60 ans, a annoncé qu'elle ne brigerait pas un troisième mandat.

■ Pour la première fois depuis 1928, le Conseil fédéral n'a été le théâtre d'aucune

démission, d'aucune réélection ou d'aucun décès durant la législature qui s'achève ce mois-ci. En moyenne, chaque législature voit deux nouveaux élus entrer au gouvernement. Certains observateurs évoquent une collégialité retrouvée au sein du Conseil fédéral pour expliquer ce phénomène.

Affaires étrangères

■ Lors de sa visite en Chine, le ministre de l'Intérieur Alain Berset a signé une convention de sécurité sociale avec son homologue chinois. Cette convention exempte, pour une durée limitée à six ans, les travailleurs détachés en Suisse ou en Chine de l'obligation de payer des cotisations sociales dans le pays d'accueil. Il s'agit d'éviter aux personnes en mission à l'étranger d'avoir à cotiser dans les deux pays ou à changer de système de sécurité sociale. Grâce à ces dispositions, les entreprises opérant à l'international pourront employer plus facilement du personnel dans l'autre pays. La Chine est le partenaire commercial asiatique le plus important de la Confédération depuis 2010. Quelque 600 entreprises suisses employant plus de 200 000 personnes sont implantées sur le sol chinois.

Pétitions

■ L'association Actif-TrafiC a remis au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) une pétition qui a recueilli plus de 11 000 signatures. Les pétitionnaires demandent à la ministre des Transports Doris Leuthard et aux CFF de maintenir les liaisons de nuit existantes et de rétablir celles qui ont été supprimées ces dernières années.

Prochaine votation

■ Le 28 février prochain, les Suisses se prononceront sur trois initiatives : « Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage », « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels » (initiative de mise en œuvre), « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires », ainsi que sur la modification de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (réfection du tunnel routier du Gothard).

par Henriette Germain - illustré par Liniger

Agriculture

■ Le revenu agricole moyen, en augmentation de 10,5 % en un an, s'est établi l'an dernier à 67 800 francs par exploitation. Selon l'institut Agroscope, cet excellent résultat, le meilleur depuis 10 ans, est dû aux bonnes récoltes, à la hausse de la production de lait et à l'augmentation du prix de ce dernier. Le revenu total d'un ménage paysan est de 94 100 francs (+ 6,3 % en un an).

■ Le jambon cru et le lard sec du Valais vont être inscrits dans la liste des indications géographiques protégées (IGP). Ce label permettra à ces spécialités culinaires d'être mieux protégées des contrefaçons. La Suisse comptera désormais 21 appellations d'origine protégées (AOP) et 13 IGP.

Statistiques

■ Selon les chiffres établis par l'Office fédéral de la statistique, l'indice des prix à la consommation a diminué de 0,2 % en août dernier par rapport au mois de juillet, ce qui l'a ramené à 97,6 points (décembre 2010=100). En un an, les prix ont baissé de 1,4 %.

Fiscalité

■ Le Conseil fédéral a ouvert la consultation sur la révision de la loi sur l'assistance administrative fiscale (LAAF). La pratique de la Suisse sera assouplie en ce qui concerne les données volées. À l'avenir, il sera possible d'entrer en matière sur des demandes émanant d'un État étranger qui a reçu de telles données dans le cadre de la procédure d'assistance administrative ordinaire ou qui les tient de sources accessibles au public. En revanche, l'assistance administrative restera exclue lorsqu'un État a cherché activement à se procurer des données volées en dehors d'une procédure d'assistance administrative. La proposition de révision de la loi permet de clarifier la situation juridique tout en tenant compte de l'évolution internationale. La consultation prendra fin le 2 décembre. Il est prévu que le Parlement examine le projet au cours de l'été prochain.

■ Les huit cantons frontaliers avec la France sont inquiets : la France ne leur a toujours pas versé les 300 millions d'impôts perçus auprès de ses frontaliers. En décembre 2013, les autorités françaises s'étaient déjà acquittées de leur dû avec six mois de retard... Selon un accord fiscal datant de 1983, la France s'engage à verser aux cantons concernés (à l'exception de Genève qui a adopté une taxation à la source) une compensation correspondant à 4,5 % des revenus bruts de ses frontaliers.

Industrie et commerce



■ La Cour fédérale de justice, la plus haute juridiction allemande, a débouté l'entreprise Haribo qui reprochait à Lindt d'avoir copié ses ours d'or en gélatine avec les « Goldbär », des ours en chocolat emballés dans un papier doré. Cette décision met fin à une procédure judiciaire entamée fin 2012.

■ Selon Marianne Janik, la nouvelle directrice de Microsoft Suisse, les effectifs de la société en Suisse devraient être stables dans les prochains mois. Microsoft emploie 620 personnes en Suisse et 137 000 personnes dans le monde. Les associations suisses en France qui ont vu passer une demande concernant le recrutement de personnel basé à Lille pour Microsoft Suisse apprécieront...

■ L'entreprise argovienne Siegfried a racheté, pour un montant de 294 millions de francs, les activités de commande et de sous-traitance de substances pharmaceutiques du groupe allemand BASF. Grâce à cette opération, Siegfried devrait doubler son chiffre d'affaires qui pourrait atteindre 600 millions de francs. Désormais, l'entreprise argovienne emploie plus de 2 300 salariés répartis sur neuf sites et trois continents.

■ La société d'investissement Renova, propriété du milliardaire russe Viktor Vekselberg prend le contrôle de Sulzer, le groupe zurichois spécialisé dans les pompes pour oléoducs. Renova détient désormais 62,86 % du capital de l'entreprise fondée au XIX^e siècle. Ami de Vladimir Poutine, Viktor Vekselberg a fait fortune dans les années 1990 et réside en Suisse depuis quelques années. Il avait déjà pris le contrôle d'un autre groupe suisse : OC Oerlikon.

■ Stadler Rail a décroché une belle commande pour l'année prochaine : le fabricant thurgovien de matériel ferroviaire livrera 26 rames à la Société nationale norvégienne de chemins de fer (NSB), pour un montant de 183 millions de francs.

Secret bancaire

■ L'Administration fédérale des contributions (AFC) a reçu des Pays-Bas une demande d'informations concernant tous les contribuables néerlandais ayant eu un compte chez UBS entre février 2013 et décembre 2014. Il s'agit de la plus grande demande émanant d'un pays autre que les États-Unis. Elle est rendue possible par la loi suisse sur l'assistance administrative en matière fiscale (LAAF).

Transports

■ Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a délivré à la société Flughafen Bern AG la concession l'autorisant à exploiter l'aéroport de Bern-Belp pour les trente prochaines années.

■ Face à une situation économique toujours tendue, notamment en Italie, au franc fort et à la baisse du prix du diesel, le fret ferroviaire à travers les Alpes était

confronté à un contexte difficile au premier semestre 2015. Néanmoins, son volume de transport a continué de progresser. Voilà ce qui ressort du rapport, publié aujourd'hui par l'Office fédéral des transports, sur l'évolution du trafic transalpin de marchandises au premier semestre 2015. En comparaison avec l'année dernière, le rail a transporté 2,4 % de marchandises de plus à travers les Alpes, alors que le tonnage du fret routier a reculé de 3,8 %. La part de marché du rail dans le transport transalpin s'est ainsi accrue pour s'établir à 69,2 %. Ce chiffre constitue un nouveau record depuis l'introduction en 2001 de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) et du relèvement de la limite des poids lourds à 40 tonnes.

■ Le chantier du CEVA (Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse) a ouvert ses portes au public durant un week-end. Près de 30 000 personnes en ont profité pour observer la construction des ponts, tunnels et infrastructures du RER franco-genevois dont l'ouverture est prévue en décembre 2017. Près de 500 ouvriers travaillent sur ce chantier qui coûte 1,5 milliard de francs.

■ Une exposition itinérante permet aux Suisses de découvrir ce qui sera le plus long tunnel ferroviaire du monde, le tunnel de base du Gothard, qui doit être inauguré en juin prochain. Après la gare de Zurich, l'exposition sera installée successivement dans les gares de Viège (VS), Zoug, Genève, Berne, Saint-Gall, Bienne (BE), Bâle et Lucerne.

Communication

■ Le Tribunal administratif fédéral a infligé à Swisscom une amende de 186 millions de francs, confirmant sur le fond une décision de la Commission de la concurrence (COMCO). Swisscom est condamnée pour des pratiques jugées anticoncurrentielles dans l'internet à haut débit entre 2005 et 2007. L'entreprise va faire appel de cette décision auprès du Tribunal fédéral.

Finance

■ Selon une étude du cabinet Z/Yen, qui a noté 84 villes du monde en fonction de leur ouverture aux milieux d'affaires, de leurs



Banques : La Cour de Dallas a condamné Credit Suisse à une pénalité de 287,5 millions de dollars, dans le cadre d'une procédure liée à la crise des subprimes. La banque a décidé de s'opposer à ce jugement. Credit Suisse est concerné par une autre procédure à New York.

infrastructures, de la qualité de leur force de travail et du développement de leur secteur financier, Zurich se situe au 7^e rang (8^e rang l'an dernier) des capitales financières et Genève reste au 13^e rang (3^e rang européen). Selon Z/Yen, les meilleures capitales financières sont, dans l'ordre, Londres, New York, Hong Kong, Singapour, Tokyo et Séoul. Paris n'apparaît qu'en 37^e position...

Banques

■ UBS a accepté de payer 19,5 millions de dollars pour solder un litige lié à des produits financiers complexes. Le « gendarme » de la Bourse américaine, la SEC, reprochait au numéro un bancaire suisse d'avoir fait des déclarations trompeuses

ou d'avoir omis de transmettre à des investisseurs des informations sur des produits financiers liés aux cours des devises. Ces faits se seraient déroulés entre décembre 2009 et novembre 2010.

Tourisme

■ Selon l'Office fédéral de la statistique, l'hôtellerie a enregistré en Suisse 4,1 millions de nuitées en juillet dernier, soit une augmentation de 3,7 % (+ 145 000 nuitées) par rapport à juillet 2014. Les hôtes indigènes génèrent 1,8 million de nuitées, ce qui correspond à une croissance de 4 % (+ 67 000 nuitées). Les visiteurs étrangers affichent 2,3 millions de nuitées, soit une hausse de 3,5 % (+ 77 000 nuitées).



Nature : Un guide de Zermatt a déposé au sommet de la Pointe Dunant une plaque commémorative à la mémoire du fondateur de la Croix-Rouge et du droit humanitaire international, Henry Dunant. La Pointe Dunant, anciennement Ostspitze, est avec ses 4 632 m le second plus haut sommet de Suisse.

Médias

■ Les temps s'annoncent durs pour la SSR. Après un premier programme d'économies de 20 millions de francs cette année en raison de la baisse des recettes publicitaires, la SSR devra effectuer de nouvelles coupes dans son budget l'an prochain. Le tribunal fédéral a dispensé de la TVA les payeurs de la redevance. La SSR devra se substituer pour environ 35 millions de francs par an. Les coupes dans le budget en 2016 devraient avoisiner les 40 millions de francs et concerneront principalement SRF (12 millions de francs), RTS (8,5 millions) et RSI (5,5 millions de francs). La SSR prévoit la suppression de 246 emplois, dont 74 postes à la RTS.

Patrimoine

■ Près de 50 000 personnes ont profité des Journées du patrimoine pour visiter des monuments historiques exceptionnellement ouverts pour l'occasion, dans environ 300 localités en Suisse. Cette année, les Journées avaient pour thème « Échanges et influences ».

■ À l'occasion de son centième anniversaire, la Commission fédérale des monuments historiques a invité le public à découvrir ses archives. Une sélection de documents anciens et précieux datant de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle a été présentée.

■ Après plusieurs années de travaux, le trésor de la basilique de Valère à Sion (VS) est de nouveau visible par le public. Au moyen de visites guidées uniquement,

les curieux peuvent admirer une vingtaine d'objets rares liés à l'histoire de cette basilique construite au XI^e siècle.

Nature

■ Des collaborateurs de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) ont découvert ce qui pourrait être l'arbre de Suisse situé le plus en altitude. Mesurant seulement 11 cm, l'arole pousse à 2 765 m, sur l'Unterthorn, au-dessus de Zermatt (VS).

■ Après six mois de vacances passées au Juraparc de Vallorbe (VD), les ours Björk, Finn et Ursina ont retrouvé leur parc à Berne. Leur domaine a été réaménagé et complété par une pataugeoire avec bains à remous, de nouveaux arbres d'escalade, une plate-forme, de gros tas de branches et même par une « balançoire pour ours »...

Sciences

■ Le nouveau « superordinateur météo » de l'Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse a été mis en service au Centre suisse de calcul scientifique (CSCS) de Lugano. MétéoSuisse est ainsi le premier service national de météorologie à miser sur une nouvelle architecture informatique. Celle-ci permet au superordinateur de calculer, plus rapidement et avec une meilleure efficacité énergétique, des modèles météorologiques de résolution deux fois plus élevée que celle des précédents. La collaboration étroite entre MétéoSuisse, le CSCS, le Center for Climate Systems Modeling (C2SM), le bureau d'ingénieur Supercomputing Systems AG, le fabricant d'ordinateurs Cray et le spécialiste en hardware NVIDIA a abouti à la construction d'un superordinateur à la fois puissant et relativement peu coûteux, compact et à faible consommation énergétique.

Distinctions

■ L'architecte français Dominique Perrault, 62 ans, professeur à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, a reçu le prix Praemium Imperiale japonais dans la catégorie architecture. Concernant cinq disciplines

(peinture, sculpture, architecture, musique et théâtre/cinéma) et doté de 120 000 francs par lauréat, le Praemium Imperiale est considéré comme le Nobel des arts.

■ Le Chicago Atheneum et le Centre européen pour l'architecture, l'art, le design et l'urbanisme ont décerné le prix européen d'architecture à l'Hispano-Suisse Santiago Calatrava. Né en 1951, ce dernier a étudié à l'École polytechnique fédérale de Zurich et a notamment réalisé les gares de Zurich et Lucerne.

■ Laurent Keller a reçu le prix Marcel Benoist 2015. Directeur du Département d'écologie et évolution de l'Université de Lausanne (UNIL), il est l'un des chercheurs les plus connus en Suisse dans le domaine de la biologie évolutive et il jouit également d'une grande renommée internationale. Ses recherches portent sur les fourmis. Grâce à ses travaux révolutionnaires, il a contribué dans une très large mesure à une meilleure compréhension de la sélection naturelle et de l'organisation sociale des organismes vivants. Les résultats obtenus permettent de tirer des conclusions concernant les comportements dans la société humaine, tels que la gestion du stress ou l'attitude face aux processus de vieillissement. Il a aussi démontré que les robots, lorsqu'ils sont programmés à la manière des fourmis, se montrent plus efficaces en groupe qu'individuellement.

■ L'artiste-peintre schwyzoise Barbara Gwerder a reçu le prix de la Fondation Édouard et Maurice Sandoz 2015. Ce prix, doté de 100 000 francs, récompense chaque année un artiste suisse, tour à tour dans le domaine de la sculpture, de la littérature, de la peinture et de la musique. L'an dernier, il avait été décerné à l'écrivain franco-suisse Julien Bouissoux.

■ Kacey Mottet-Klein, 17 ans, a reçu le prix du meilleur espoir masculin lors du 23^e Festival du film de Hambourg. L'acteur lausannois, révélé par les films d'Ursula Meier, est récompensé pour son rôle dans *Keeper*, un film réalisé par le Belge Guillaume Senez et coproduit par la Suisse.

■ Le Prix du fédéralisme 2015 de la Fondation CH pour la collaboration confédérale a été décerné à l'humoriste lucernois Emil Steinberger. Décerné depuis 2014, ce prix honore « une personne ou une institution qui, par son action ou son œuvre, s'engage avec conviction en faveur du fédéralisme suisse,

encourage son développement de façon novatrice ou contribue à son renforcement ».

Traditions

■ Pour la sixième fois, une fille, Maria Griser, 17 ans, s'est imposée lors du traditionnel Knabenschiessen de Zurich. Les filles ne peuvent participer à ce concours de tir plus que centenaire que depuis 1991. Et elles se sont imposées en 1997, 2004, 2011, 2012 et 2014...



FÊTE DES VENDANGES LES VICTIMES PARLENT...

■ La 90^e Fête des vendanges a attiré 300 000 personnes durant trois jours à Neuchâtel. Au menu de cette célébration du vin à laquelle participait le conseiller fédéral Ueli Maurer, des fanfares, des carrousels, un corso fleuri composé de 19 chars, le traditionnel cortège des enfants costumés...

Manifestations

■ Plus de 100 000 personnes ont participé à la 12^e Fête fédérale de la musique populaire organisée à Aarau (AG). Au menu de la manifestation figuraient des concerts donnés par 300 formations rassemblant environ 1 500 musiciens, et un grand défilé dans la cité argovienne.

■ Lors de cette Fête fédérale, a été dévoilé le gagnant du concours organisé par la Société suisse d'utilité publique (SSUP) afin

de trouver un nouvel hymne national. Il s'agit du Zurichois Werner Widmer qui propose de nouvelles paroles tout en conservant la mélodie du *Cantique suisse* (voir détails dans notre article en page 19).

■ Manuel Salchli, responsable des grandes manifestations à Présence suisse, a été nommé par le Conseil fédéral commissaire général du pavillon suisse d'Expo 2017 qui se tiendra du 10 juin au 10 septembre à Astana au Kazakhstan. Il sera secondé dans sa tâche par Mauro Reina, ambassadeur de Suisse pour le Kazakhstan et le Tadjikistan, qui a été désigné comme commissaire général suppléant. Manuel Salchli bénéficie d'une grande expérience dans ce domaine puisqu'il a été directeur et commissaire général suppléant à l'exposition de Milan en 2015 et à celle de Shanghai en 2010. Le commissaire général de l'exposition est chargé de défendre les intérêts suisses auprès des organisateurs d'Expo 2017 ainsi que des autorités du Kazakhstan et de la ville d'Astana.

Événements

■ Le jubilé des 1 500 ans de l'abbaye de Saint-Maurice (VS) s'est terminé par une grande messe pontificale célébrée par Mgr Koch, envoyé extraordinaire du pape, en présence du conseiller fédéral Didier Burkhalter et de représentants des Églises orthodoxe, copte et réformée. Fondée en 515, l'abbaye de Saint-Maurice est le plus ancien monastère d'Occident encore en activité.

■ En quelques minutes, les 13 000 billets mis en vente pour le concert du groupe Muse au Hallenstadion de Zurich, le 11 mai 2016, ont trouvé preneurs. Devant cet engouement, les organisateurs ont annoncé qu'un deuxième concert se déroulerait le 12 mai.

Théâtre

■ La Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia et la Commission romande de diffusion des spectacles (Corodis) ont lancé un projet commun, « Sélection suisse en Avignon », afin de promouvoir les arts de la scène au Festival off d'Avignon. Chaque année, cinq productions théâtrales suisses seront ainsi sélectionnées pour représenter notre pays lors de ce festival mondialement connu.

Asile

■ En août, la Suisse a enregistré 3 899 demandes d'asile, soit 3 de plus qu'en juillet. Durant les huit premiers mois de l'année, 19 668 personnes ont ainsi demandé l'asile en Suisse. Par comparaison, les États membres de l'UE et de l'AELE ont enregistré environ 550 000 demandes de janvier à juillet 2015 (contre 304 000 durant la même période de 2014). Le mois dernier, les pays de provenance les plus représentés étaient l'Erythrée (1 610 demandes), l'Afghanistan (461 demandes), la Syrie (401 demandes), l'Irak (180 demandes), la Somalie (118 demandes) et le Sri Lanka (106 demandes). Sur toute l'année 2015, le Secrétariat d'État aux migrations prévoit environ 29 000 demandes d'asile, alors que 23 765 ont été déposées l'an dernier.

■ Le Parlement a adopté la nouvelle loi sur l'asile. Celle-ci prévoit notamment des procédures accélérées pour les demandes d'asile, une assistance juridique gratuite pour les requérants et des centres spéciaux pour les récalcitrants. Les parlementaires ont en revanche refusé la proposition de la droite d'un moratoire d'un an sur l'asile.

Relations transfrontières

■ L'obligation d'obtenir une licence de transport sera étendue à partir du 1^{er} janvier prochain à tout véhicule marchandises pesant plus de 3,5 tonnes. Le Conseil fédéral a fixé à cette date l'entrée en vigueur des dispositions légales révisées visant à renforcer la participation de la Suisse au marché européen du transport routier. Jusqu'ici, la licence n'était obligatoire en Suisse qu'à partir de 6 tonnes. En pratique, les sociétés détenant des véhicules de plus de 3,5 tonnes mais de moins de 6 tonnes disposeront d'un délai transitoire de deux ans pour obtenir ce document.

■ Les travaux de réhabilitation de la ligne Delle-Belfort ont commencé. Cette ligne de 22 km, fermée au trafic voyageur en 1992, rouvrira en 2017 et permettra de relier la Suisse au réseau européen à grande vitesse, en gare TGV de Belfort-Montbéliard. Plus de 130 millions de francs sont investis dans ce projet, dont 34 par la Confédération et le canton du Jura.

Santé

■ Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), la cigarette reste la première cause de décès évitables en Suisse. Chaque année, 9 500 personnes meurent de maladies dues au tabac. De 1995 à 2012, le total annuel des morts a diminué de 13 % chez les hommes (6 200 décès) mais augmenté de 58 % chez les femmes (3 300 décès).

Armée



■ L'armée suisse pourra bien acheter six drones israéliens pour un montant total de 250 millions de francs. Suivant l'avis du National, le Conseil des États, par 30 voix contre 12, a autorisé cet investissement. Les drones, produits par l'entreprise Elbit, seront utilisés par le Corps des gardes-frontière et ne seront pas armés.

■ 5 000 soldats ont participé dans le nord-ouest du pays à « CONEX 15 », le plus grand exercice depuis deux ans. Les militaires ont dû épauler le corps des gardes-frontière et les services d'urgence civils lors de cet exercice qui simulait un flux de migration à la suite de tensions ethniques dans une Europe en crise économique. Au menu : surveillance des sites sensibles, construction de routes et de ponts, montage de campements et lutte contre les

incendies... L'exercice a pris fin le 25 septembre par une parade à Zofingue avec la participation de la Patrouille suisse.

Sport

■ La joueuse de tennis Martina Hingis a réussi l'exploit de remporter le double-mixte et le double-dames de l'US Open, deux mois après avoir réalisé le même doublé à Wimbledon. Elle détient ainsi 20 titres de Grand Chelem. En comptabilisant le double mixte de l'Open d'Australie remporté en début d'année, la Saint-Galloise a gagné cinq titres de Grand Chelem en 2015, une très grosse performance.

■ Le pilote franco-suisse de Formule 1 Romain Grosjean, 29 ans, pilotera pour le compte de la nouvelle écurie américaine Haas la saison prochaine. Romain Grosjean a disputé 78 grands prix lors de sa carrière et est monté à dix reprises sur le podium.

Solidarité

■ À l'occasion de la Journée nationale de collecte pour les réfugiés qu'elle organisait avec la SSR, la Chaîne du Bonheur a reçu des promesses de dons de 7,1 millions de francs. Au total, l'association a récolté en un mois plus de 20 millions de francs pour aider les victimes de guerre, du jamais vu depuis 1999. L'argent récolté sera en grande partie consacré aux projets d'urgence dans les pays limitrophes de la Syrie et sur les routes vers l'Europe.

■ Plus de 5 000 personnes ont participé à Genève à la 24^e Marche de l'espoir organisée par l'association Terre des hommes. Les 450 000 francs récoltés à cette occasion seront consacrés à des projets de lutte contre le travail des enfants au Burkina Faso.

Énergie

■ Arrêté depuis le mois de mars, le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Beznau (AG) ne sera pas remis en service avant fin février prochain. Des défauts ont été découverts dans la cuve de pression et l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) a exigé des mesures et évaluations supplé-

mentaires. Le réacteur 1, mis en service en 1971, est le plus vieux réacteur commercial encore en service en Suisse.

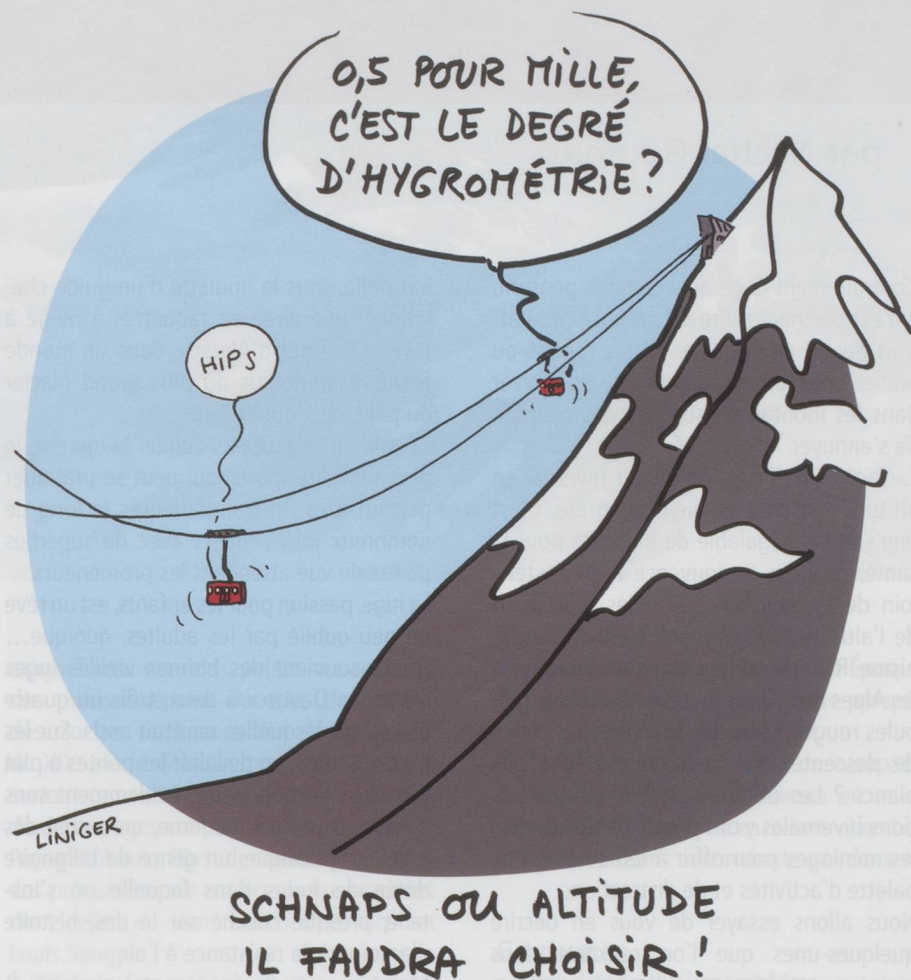
■ Après 38 jours d'arrêt pour sa révision annuelle, la centrale nucléaire de Leibstadt (AG) a été reconnectée au réseau. La direction de l'établissement a indiqué qu'environ un cinquième des éléments combustibles a été changé. Quelque 1 300 collaborateurs externes ont participé aux travaux. La centrale a été de nouveau déconnectée mi-octobre.

Statistiques

■ Selon l'Office fédéral de la statistique, environ un tiers des Suisses ont exercé une activité bénévole en 2013. Ils y ont consacré environ une demi-journée par semaine. Cela représente un total de 665 millions d'heures de travail. Selon l'OFS, le bénévolat sur Internet se développe particulièrement, que ce soit pour gérer le site internet d'une association, rédiger un blog ou animer un groupe Facebook.

■ Selon le « Human Freedom Index » du Frazer Institute, la Suisse figure au deuxième rang des nations où il fait bon vivre et prospérer, derrière Hong Kong et devant la Finlande, le Danemark et la Nouvelle Zélande. Le Human Freedom Index passe en revue 152 pays du monde selon 76 indicateurs comme la liberté de religion ou d'expression, les libertés civiles et économiques, la place des femmes...

■ L'an prochain, la prime standard de l'assurance obligatoire des soins augmentera de 4 % en moyenne. Dans dix cantons (AI, BE, BS, GL, OW, SG, TG, UR, ZG, ZH), les adaptations moyennes de la prime standard seront inférieures à 4 %. Dans onze cantons (AG, BL, FR, GE, GR, LU, SH, SZ, TI, VD, VS), l'augmentation se situera entre 4 et 5 %. Dans les cinq cantons restants (AR, JU, NE, NW, SO), elle sera supérieure à 5 %. Le canton de Neuchâtel enregistre la hausse la plus forte (8,2 % en moyenne) et le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures la plus faible (2,2 %). Les primes pour enfants augmenteront en moyenne de 3,9 % et celles pour les jeunes adultes (19-25 ans) de 3,6 %. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance-maladie en 1996, la prime standard a connu une hausse



Sécurité : Le personnel des installations de transport à câbles est désormais soumis à des prescriptions claires en ce qui concerne la consommation d'alcool : depuis le 1^{er} octobre les employés chargés de tâches déterminantes pour la sécurité ne sont plus autorisés à exercer ces tâches s'ils présentent un taux d'alcoolémie supérieur à 0,5 pour mille.

annuelle de 4,6 % en moyenne ; au cours des dix dernières années, cette hausse était de 3,4 %. La prime standard désigne l'assurance de base pour adulte avec une franchise de 300 francs, couverture accidents incluse.

■ Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), la population résidente permanente de Suisse a atteint 8 237 700 personnes à la fin de l'année dernière, soit 98 000 de plus que fin 2013. Cette progression concerne la population suisse (+ 37 000 personnes) et la population étrangère (+ 61 000). L'an dernier, 187 000 personnes se sont installées dans notre pays (dont 26 200 Suisses) alors que 111 100 personnes en partaient (dont 28 500 Suisses).

Éducation

■ L'École polytechnique fédérale de Zurich figure au 9^e rang du classement des Universités du monde établi par le mensuel Times Higher Education. C'est la première fois depuis dix ans qu'une université non anglo-saxonne parvient à un aussi bon classement. L'École polytechnique fédérale de Lausanne et les universités de Bâle, Zurich, Berne, Genève et Lausanne se situent respectivement aux 31^e, 101^e, 104^e, 120^e, 131^e et 144^e rangs d'un classement dominé par le California Institute of Technology et les universités d'Oxford et de Stanford. ■